

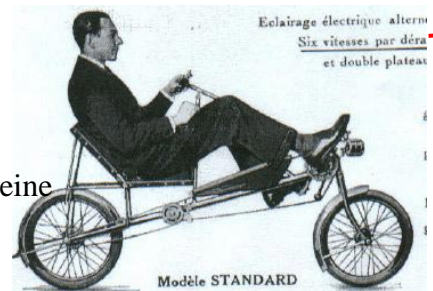
Promenade à vélo depuis Brunoy sur l'Allée Royale

Distance : 26 km

Retour : par le RER D en gare de Cesson

Durée totale : prévoir une matinée avec pique-nique (ou restaurant à Seine Port) ou une après-midi.

Balade accessible à tous et à tout type de vélo (enfants : soit portés sur siège bébé ; soit au moins 8 ans s'il conduit lui-même le vélo)



Fiche d'identité de l'Allée Royale

- 5.8 km de long
- 50 m de largeur
- 502 séquoias et 1000 pommiers anciens plantés en 2002/2003 (à droite : les séquoias dans 50 ans !)
- Reliant les forêts de Sénart et de Rougeau,
- Traversant trois communes : Lieusaint en Seine-et-Marne, Saint-Pierre-du-Perray et Tigery en Essonne.
- Créée sous Louis XV
- Accessible aux piétons, cycles et cavaliers.
- Financée par l'agence du Conseil régional pour un coût de 4 millions d'euros



Le séquoia, symbole de l'Allée Royale

Le séquoia géant peut atteindre jusqu'à 120 m de haut en Amérique, une soixantaine de mètres en Europe. Sa croissance est rapide (60 cm à 1 m par an). Son diamètre peut dépasser les 12 mètres. Très résistant, il détiendrait le record de vie, avec une durée moyenne de 3 500 ans. Son écorce caractéristique rouge-brun de 30 cm d'épaisseur lui permet de résister aux incendies de forêts. Le séquoia tient son nom de Sequoyah, un indien Cherokee ayant vécu au XIXe siècle. Le choix du séquoia géant sur l'Allée Royale s'explique par sa résistance au gel et son adaptation au climat et aux sols de la Brie.

1751, l'Allée Royale à la croisée de l'histoire de Sénart

Création de l'Allée Royale et du Pavillon Royal par le financier Bouret pour les chasses de Louis XV. Le monarque ne vint qu'une seule fois au Pavillon Royal sans emprunter l'Allée Royale, préférant venir par la Seine. Bouret, désespéré, ouvrit alors l'Allée à la population en supprimant les barrières qui en interdisaient l'accès. Jusqu'à aujourd'hui, il ne subsistait de l'Allée "Bourette" qu'un chemin de terre.

Extrait de : www.senart.com

Itinéraire de la balade à vélo depuis Brunoy

Départ : Brunoy ; vers la Forêt de Sénart (Pyramide) ;

Du centre ville, on pourra passer par la rue des cerfs et les rues « tranquilles » du quartier des Bossérons

Traverser la forêt de Sénart

Rejoindre la Faisanderie (soit par la piste cyclable « rose », soit par la route Diagonale).

Sortir de la forêt direction Tigery

La route descend et passe sous la D33 (route d'accès à la Francilienne).

Remonter dans Tigery (au bout de la montée, à gauche au stop)

Traverser la grande place, prendre à droite la route de Lieusaint (à partir d'un rond-point)

1 km de route en plein champs (route peu fréquentée)

Nous voici à l'Allée royale

L'allée monte d'abord sur 100 m pour franchir la N104

Sur la photo, au fond, la forêt de Sénart, photo prise depuis le pont de la francilienne.

Tronçon de 5 km en ligne droite, jusque la forêt de Rougeau

Arrêt possible au Golf de Villeray : buvette, glaces, restauration légère.

Rentrer dans la forêt de Rougeau : au 1^{er} carrefour (Carrefour du Roi) prendre la route légèrement sur la gauche ; puis toujours tout droit

Attention ! route fréquentée (N446) à traverser.

Puis continuer dans la même direction.

Arrivé devant le pavillon Royal : propriété privée à contourner ; prendre à droite sur 100 m, puis à gauche : descente sur Seine Port.

Longer la Seine ; suivre la route qui traverse Seine port ; dans le village, café avec terrasse sur la place.

Vous avez fait le plus dur !

Il reste 4 km jusque la gare RER de Cesson. 1 train toutes les ½ heures ; 15 mn de trajet jusque la gare de Brunoy. Vélo autorisés le week end (pas de supplément) et la semaine hors heures de pointe.

Voir plan ci-après.



GARE RER D CESSON

Pour en savoir plus

<http://www.circulationsdouces91.org/> : itinéraires en Essonne

à Brunoy : écrire à l'auteur de la présente fiche : loikabrunoy@cegetel.net